

désinvolture qu'aucun homme politique n'a jamais perdu de voix dans l'Ouest du Canada en s'attaquant aux chemins de fer.

M. Frank Howard (Skeena): Le député me permettrait-il une question?

M. Rose: Certainement.

M. Howard (Skeena): Je voudrais demander au député, avec sa permission, s'il était vraiment sincère en faisant cette déclaration.

M. Rose: Monsieur l'Orateur, que le député de Skeena sache que je ne sais vraiment pas si telle est vraiment la situation. Si cela est vrai dans l'Ouest canadien, d'après ce que j'ai entendu ce soir des représentants de Terre-Neuve, la chose ne s'applique sûrement pas dans l'Est du Canada et les provinces atlantiques.

Monsieur l'Orateur, plaisanterie à part, ma circonscription est desservie par trois chemins de fer, de sorte que je peux parler en connaissance de cause du ressentiment qu'on y éprouve au sujet de l'intrusion arrogante que ces chemins de fer font parfois dans la vie de mes commettants. Comme d'autres députés l'ont signalé, les services fournis par les chemins de fer se détériorent d'une année à l'autre.

Des voix: Bravo!

Des voix: Honte!

M. Rose: Pas plus tard que cet automne, monsieur l'Orateur, une dame de ma circonscription m'a écrit pour se plaindre amèrement des installations sanitaires dans une gare très importante, à Fort Langley. Il semble qu'à cause d'un incendie, les installations sanitaires consistaient en deux latrines délabrées. A la consternation générale, une famille de couleuvres s'installa dans la partie inférieure du bâtiment.

Une voix: Monsieur l'Orateur, j'ai une question...

M. Rose: Je permettrai avec plaisir au député de poser une question quand j'aurai fini mes commentaires. Les députés ne devraient pas prendre l'anecdote à la blague. Je l'ai signalée aux autorités compétentes et des mesures ont été prises sur-le-champ.

M. McGrath: Le député me permettrait-il une question, monsieur l'Orateur?

M. Rose: Les députés seraient étonnés d'apprendre que les installations sanitaires extérieures ne relèvent pas des lourdes responsabilités du ministre des Transports (M.

Jamieson). Pour une raison connue seulement des responsables, elles sont soumises à la douce autorité du ministre du Travail (M. Mackasey).

M. McGrath: Et le Conseil privé?

M. Rose: Les députés peuvent très bien s'en moquer, mais c'était vraiment grave à l'époque. Cette anecdote montre bien la dégénérescence de tout le réseau ferroviaire, et cet état de choses, à mon avis, provient uniquement d'un manque de fonds.

MOTION D'AJOURNEMENT

Une motion d'ajournement, aux termes de l'article 40 du Règlement, est censée avoir été présentée.

LES PORTS—VANCOUVER—LA LOCATION À BAIL DES QUAIS

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): Monsieur l'Orateur, j'ai essayé, le 18 novembre d'obtenir des renseignements sur la politique du gouvernement à l'égard de la remise à des intérêts privés d'un service de quais en haute mer. N'ayant pu obtenir de réponse ce jour-là, j'espère qu'on pourra me renseigner ce soir.

Il y a quelques mois à peine, les journaux de Vancouver portaient en manchettes que le Conseil des ports nationaux était sur le point de louer à bail les quais de la ville, lesquels se trouvent dans ma circonscription de Vancouver-Est. Depuis, j'ai tenté en vain d'obtenir des renseignements sur la politique du gouvernement à cet égard, et il semblerait que les journaux de Vancouver n'y aient pas réussi non plus. Il y a quatre heures ils m'ont téléphoné pour me demander si j'avais obtenu une réponse à ma question du 18 novembre.

En 1936, le Conseil des ports nationaux a pris en main l'exploitation des quais de Vancouver, entreprise d'État, de l'ancienne commission du port de Vancouver. Au cours des trois premières années, il a enregistré des déficits, dont le total, entre 1936 et 1946, s'est élevé à \$4,242,990.03. Puis, la situation s'est améliorée, sauf pour l'année 1968, où il a présenté un déficit de \$395,286. De 1947 à 1968, il a accusé un excédent de \$15,717,638.30.

● (10.00 p.m.)

Les journaux et la population de Vancouver voudraient savoir pourquoi, il y a quelques mois, on a décidé de remettre à l'entreprise